Collectif de soutien 07 aux opposants à l'aéroport de Notre Dame des Landes

Le collectif 07 a décidé en AG de participer aux actions prévues dans toute la France les 15 et 16 décembre.

Il donne rendez-vous à toutes et tous le samedi 15 décembre à 10 heures à Aubenas et à Privas.

Des précisions seront communiquées ultérieurement.

Pour être informé-e-s, rejoindre Le collectif 07 : coll07. nddl@gmail.com

Communiqué de l'assemblée générale d'organisation de la manifestation de réoccupation 27 novembre 2012

Le 17 novembre, nous étions environ 40 000 à investir la Châtaigne à Notre-Dame-des-Landes pour y construire un lieu d'organisation de la lutte. Depuis le vendredi 23 le chantier se maintient malgré le harcèlement policier, les saisies de matériel et d'outils et les violences physiques. Le 4 décembre aura lieu un procès visant à autoriser l'expulsion et la destruction de ce lieu.

On ne les laissera pas détruire nos constructions sans riposter. Tous ensemble, à notre tour d'intervenir sur leurs lieux d'organisation. S'ils viennent démolir la Châtaigne, nous appelons à des occupations des lieux de pouvoir

dans toutes les villes. Dès maintenant, préparons nous à les investir.

Dans les 48h qui suivraient une destruction de la Châtaigne, rassemblons-nous devant les (sous-)préfectures, les mairies, etc. !

De plus, nous invitons dès maintenant les manifestant-e-s du 17 et tou-te-s celles et ceux qui refusent ce projet à se tenir prêt-e-s pour une nouvelle manifestation de grande ampleur.

Communiqué de l'équipe médic 24 novembre 2012

Depuis des semaines d'occupation et de harcèlement policier et militaire, alors que nous continuons à défendre la zone du bétonnage programmé, nous avons atteint aujourd'hui, samedi 24 novembre, un pic de violence avec une centaine de blessé.e.s, dont une trentaine graves pris en charge à l'infirmerie de l'équipe médic établie à la Vache rit, l'une des nombreuses équipes de soins sur la zone.

On dénombre une vingtaine de personnes touchées par des éclats de grenades assourdissantes, aux jambes, aux bras, à la lèvre, au bas ventre. Ces bouts métalliques ou plastiques entrent dans les chairs, on peut rarement les extraire, et ils restent souvent à vie.

Les grenades assourdissantes sont censées être utilisées selon un protocole précis : notamment en cas d'encerclement des forces de l'ordre, et en direction du ciel, ce qui n'était clairement pas le cas aujourd'hui. Les gendarmes mobiles les utilisent de façon à ce qu'elles explosent à côté ou sur les manifestants, provoquant des blessures graves. Une personne a été touchée au bas ventre par un éclat d'une de ces grenades offensives, provoquant un gros hématome et des lésions internes. On constate chez deux personnes 10 impacts chacune dans les jambes. Une personne ris-

